



Charly FORMATION

VIVIER Jean-Luc
37 rue Augustin Lesbazeilles
40000 Mont-de-Marsan
charlyformation@orange.fr

Agrément : E1504000060
Siret : 319 411 112 00059
N°TVA : FR 30 319 411 112
05 58 06 91 18
06 83 51 55 02

1- Pourquoi mieux apprendre à conduire ?

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque plus faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation a été mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière.

2- Quelle est l'utilité de votre livret d'apprentissage ?

Il est avec votre demande de permis de conduire, le document **indispensable et obligatoire** lors de vos cours, tant théoriques que pratiques.

Dans ce livret, vous trouverez :

- Les documents obligatoires concernant les cursus suivants : formation traditionnelle, conduite accompagnée, ou conduite supervisée
- Les 32 objectifs à travailler et à valider par des approches différenciées.

Il vous permet de savoir « où vous en êtes » mais aussi et surtout « où vous allez »

3- Quel programme de formation ?

Ce programme se veut une vue d'ensemble. Il faudra acquérir des compétences pour ne pas mettre sa sécurité en danger et celles des autres.

Ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer après la réussite au permis tout en respectant les mêmes objectifs sécuritaires que l'on vous a enseigné.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre vos objectifs. Votre formateur sera à vos côtés pour vous expliquer, vous guider et vous conseiller tout au long de votre formation.

Compétence 1

MAITRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

Compétence 2

APPREHENDER la route et circuler dans les conditions normales

Compétence 3

CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Compétence 4

PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

4- Comment sont évalués vos progrès ?

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire

5- Comment se déroule d'examen ?

L'épreuve pratique du permis de conduire est évalué par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière ;

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier
- Suivre un itinéraire où vous rendre à une destination déjà établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée d'environ 5 minutes
- Réaliser 2 manœuvres différentes, dont 1 au moins en marche arrière
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur du véhicule ou à l'extérieur du véhicule, et répondre à une question sur les premiers secours
- Appliquer les règles du code de la route et notamment celles s'appliquant aux jeunes conducteurs
- Adapter sa conduite dans un souci d'économie et d'écologie
- Faire preuve de courtoisie envers les usagers et surtout les plus vulnérables
-

Cette évaluation est un bilan de compétences basée sur une conduite responsable et respectueuse des autres usagers de la route.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses

Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'examen

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation (ci-jointe)